

ABONNEMENT

Saumur
En an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

En an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 DÉCEMBRE

LES CHAMBRES

Au Sénat, le mouvement de mauvaise humeur qui s'est produit dans les divers groupes semble persister.

La Commission veut donner à la condition du retrait de la réforme des frais de justice, le caractère d'une protestation contre les déplorable errements du gouvernement et de la Chambre qui, suivant leur habitude, ne donnent point au Sénat le temps normal de contrôler et de discuter sérieusement le budget.

La pression du ministre triomphera-t-elle, une fois encore, des velléités de résistance du Sénat ?

Les paris sont ouverts.

Au Palais-Bourbon, continuation des débats sur les huiles d'olives et autres.

Dans les couloirs on démentait officiellement que la flotte franco-russe se disposât à faire une démonstration contre la Bulgarie, devant les ports de Bourgas et de Warna.

On s'entretenait beaucoup des dernières nouvelles sur Madagascar. La rentrée prochaine en France de M. Bompard, notre résident général à Tananarive, et de son adjoint, M. Dumas, serait-elle la conséquence des embarras et des dangers que font courir à nos nationaux les agissements malgaches ?

On racontait que notre gouverneur à Diégo-Suarez aurait reçu un affront de la part des Hovas ; que les femmes et les enfants de nos fonctionnaires auraient été prudemment embarqués. Bref, la situation serait actuellement si tendue qu'un conflit paraît inévitable.

Quelque soit le désir de nos gouvernants d'éviter à tout prix toute difficulté, tout conflit, dans nos colonies, des mesures de répression s'imposeraient cette fois.

Des voyageurs qui connaissent à fond Madagascar, assurent qu'en présence des armements perfectionnés des Hovas et de l'organisation de leur milice, il ne suffira pas de 4 à 5,000 soldats pour faire respecter notre protectorat : un corps d'occupation de 40,000 hommes serait indispensable.

On voit d'ici l'agitation que soulèvent dans les couloirs du Palais-Bourbon ces allégations.

La commission d'initiative a pris en considération les propositions Pichon et Lafargue, relatives à la séparation de l'Église et de l'État.

Elle a repoussé la prise en considération de la proposition Hovelacque, tendant à la confiscation et à la nationalisation des biens des congrégations.

Le ministère serait-il obligé de capituler devant la fermeté sénatoriale ? M. Rouvier, rentrant au Palais-Bourbon, avant-hier, vers cinq heures, ne dissimulait point sa mauvaise humeur.

Le Sénat, après avoir constaté le dépôt de rapports sur le budget de 1892 et sur l'autorisation des traités de commerce avec le tarif minimum pour base, s'est ajourné à aujourd'hui samedi. Il a voté l'ajournement de la loi sur les approvisionnements des places fortes, malgré

les efforts du général Billot déclarant qu'il s'agissait d'une loi de salut public.

La commission des douanes a travaillé au Palais-Bourbon hier, jour de Noël !

M^{re} FREPPEL

Les débuts de M. l'abbé Freppel

M^{re} Freppel (Charles-Emile), naquit, le 4^{er} juin 1827, d'une famille de magistrats, à Obernai (Bas-Rhin).

Bachelier à 16 ans, il entra au grand séminaire de Strasbourg en 1844, et fut ordonné prêtre en 1849.

A peine diacre, il avait déjà professé l'histoire au petit séminaire de Strasbourg.

En 1850, M^{re} Sibour, archevêque de Paris, l'appela dans la capitale pour lui confier le cours de philosophie à l'école des Carmes ; mais l'évêque de Strasbourg venait de fonder dans sa ville épiscopale un collège catholique libre ; il fit valoir ses droits sur le jeune professeur, qu'il nomma directeur du collège de Saint-Arbogaste.

En 1852, l'abbé Freppel concourt pour une place de chapelain de Sainte-Geneviève : admis après de brillantes épreuves, il ouvre, pour la jeunesse des écoles et continue pendant trois ans un cours de conférences religieuses dont le quartier latin n'a pas perdu le souvenir.

A l'expiration du terme de trois ans assigné aux fonctions de chapelain de Sainte-Geneviève, M. Freppel, déjà reçu docteur en théologie, fut nommé professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Il occupa avec éclat cette chaire où l'avaient précédé les Gerbet, les Cœur et les Dopantoup.

Son cours était un des plus suivis de la capitale ; l'éminent professeur publia ses leçons à la fin de chaque année. Dix volumes ont paru successivement, traduits en plusieurs langues ; ils ont recueilli les suffrages de tout ce qu'il y a en France et en Europe de juges compétents et éclairés.

A côté de son enseignement à la Sorbonne, l'abbé Freppel poursuivit le cours de ses prédications dans la capitale et en province. Toutes les églises de Paris ont entendu tour à tour sa voix éloquente. Ses principales stations d'Avent et de Carême ont été celles de la Madeleine, de Saint-Roch, de Sainte-Clothilde, de Saint-Louis d'Antin, de Notre-Dame-de-Lorette, de Saint-Germain-l'Auxerrois.

En 1862, M. l'abbé Freppel fut invité à prêcher le Carême à la chapelle des Tuileries, devant l'Empereur et l'Impératrice. Cette série d'instructions a été publiée sous le titre de : *La Vie chrétienne*.

En 1863, les vicaires capitulaires, administrant le diocèse de Paris pendant la vacance du siège, le chargèrent de prononcer en l'église métropolitaine de Notre-Dame l'oraison funèbre de Son Eminence M^{re} le cardinal Morlot, archevêque de Paris.

En diverses circonstances, il se vit appelé par les évêques de province à prêcher dans leurs cathédrales, notamment à Orléans où il prononça à deux reprises le panégyrique de

Jeanne d'Arc, le jour anniversaire de la délivrance de cette ville.

**

A la double tâche de professeur et de prédicateur, M. l'abbé Freppel n'a cessé de joindre les travaux de l'écrivain et du controversiste. Depuis les *Annales de philosophie chrétienne* jusqu'au *Correspondant*, il n'est guère de journal ou de revue catholique qui n'ait publié de ses articles. Tout le monde sait avec quel éclat il a pris part aux controverses soulevées par la *Vie de Jésus* de M. Renan. Son *Examen critique* de ce livre a eu vingt éditions en France et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. En Italie, on en a fait quatre versions différentes et trois en Allemagne.

L'*Examen critique des apôtres*, du même auteur, n'a pas rencontré un accueil moins favorable dans le monde scientifique.

En 1867, nommé doyen de l'église Sainte-Geneviève, M. l'abbé Freppel était aussi chanoine honoraire des cathédrales de Paris, de Strasbourg, de Troyes.

En 1869, Pie IX fit appel aux lumières de l'éminent professeur qui fut désigné par le Saint-Père pour prendre part à Rome aux travaux préparatoires du Concile du Vatican en qualité de Consultant.

Il prit part au Concile œcuménique et le dogme de l'infaillibilité n'eut pas de meilleur défenseur.

Le Prélat

Nommé évêque d'Angers le 27 décembre 1869, il fut préconisé le 21 mars 1870 et sacré le 18 avril suivant. Le 27 juillet, il faisait son entrée à Angers et était reçu comme en triomphe.

Cette époque terrible révéla les hautes qualités patriotiques et l'activité infatigable du nouveau prélat. L'évêché devint un véritable centre d'union au milieu du désarroi général. En toutes circonstances, M^{re} Freppel faisait preuve du plus ardent dévouement à la cause nationale, multipliant les secours de toute nature ; organisant et dirigeant les ambulances installées au Grand-Séminaire et dans les communautés religieuses ; encomrant jusqu'à ses appartements privés de vêtements de laine, de linge pour les blessés, qu'il réunissait et qu'il faisait distribuer à nos soldats ; envoyant en Allemagne des prêtres porteurs de secours pour nos prisonniers ; faisant des allocations aux mobiles à leur départ ; écrivant une lettre mémorable au roi de Prusse pour protester contre l'annexion de l'Alsace, son pays natal ; créant des œuvres qui existent encore, pour les orphelins de la guerre ; bâtissant une magnifique église au Sacré-Cœur pour remercier Dieu de la protection qu'il avait accordée à l'Anjou, en arrêtant, contre toute prévision, l'armée allemande aux limites du diocèse.

La paix conclue, l'activité de M^{re} Freppel ne fit que grandir ; s'occupant tout d'abord de l'éducation, il fonda à Angers une école des hautes études pour la préparation des ecclésiastiques à la licence ès-lettres, et un externat ; à Saumur, un collège de plein exercice.

La loi sur la liberté de l'enseignement supérieur lui permit de réaliser l'un de ses vœux les plus chers, dont il avait à maintes reprises

entretenu ses diocésains : la résurrection de l'antique Université d'Angers. De concert avec les évêques des diocèses voisins, il ne négligea rien pour mener à bonne fin une si grande œuvre. Il adressa aux catholiques de chateaux appels qui furent d'autant mieux écoutés que le prélat consacrait à l'entreprise ses ressources personnelles. Aussi, tant d'efforts ont-ils été couronnés : l'Université est aujourd'hui florissante. Ses succès ne datent pas d'hier. Aucun étranger ne vient à Angers sans visiter le magnifique palais universitaire.

Ces grandes créations n'absorbèrent cependant pas l'activité du prélat. Il arrivait à Angers avec une science très grande. Se mettre au courant de la législation civile-ecclésiastique, devenir maître de ces mille détails précis, fut pour lui l'œuvre de quelques mois. Aussi s'occupait-il des affaires de chaque paroisse dans leurs moindres détails. Toute circulaire ministérielle attentatoire aux libertés de l'Église était immédiatement réfutée, et Dieu sait avec quelle clarté il fait justice des prétentions de ces missives !

L'éminent prélat travaillait beaucoup. Chaque matin, après avoir célébré la messe, il dépouillait son courrier toujours considérable ; il répondait de suite aux lettres qui lui étaient adressées. Puis, vers dix heures, quelquefois plus tôt, sa porte était ouverte à tous ceux qui avaient à lui parler, prêtres ou laïques. Demander une heure d'audience était chose inutile, la requête pouvait même rester sans réponse, car Monseigneur se tenait toute la journée à la disposition de ses diocésains. Les quelques loisirs que lui laissaient ses nombreuses occupations, il les consacrait à l'étude. Au reste, il travaillait avec une facilité prodigieuse. Les fortes études qu'il avait faites avaient enrichi son esprit des connaissances les plus variées. Sa mémoire était étonnante. Elle n'oubliait plus ce qui lui avait été confié. Aussi des hommes spéciaux ont-ils été souvent étonnés de trouver Monseigneur aussi compétent sur des questions complètement étrangères au ministère pastoral. On se rappelle le magnifique discours qu'il prononça sur les mathématiques, lors de l'ouverture de la Faculté des sciences à l'Université catholique d'Angers. Maintes fois, des officiers ont été surpris de l'entendre parler jusque dans les moindres détails des faits d'armes des guerres du premier Empire, de la guerre du Mexique, de la guerre de 1870. Monseigneur travaillait seul, faisait lui-même les recherches dont il avait besoin. Il composait avec une promptitude étonnante, et était si sûr de sa pensée et de son style que jamais un secrétaire n'a recopié un seul de ses mandements. Ce qu'il écrivait était définitif, et c'est à peine si l'on apercevait deux ou trois ratures par page.

Monseigneur aimait à faire ses visites pastorales dans son diocèse. Il y consacrait un mois chaque année. Il aimait le peuple, le paysan ; il se plaisait à converser avec les hommes des champs, à s'enquérir de leurs besoins, de l'état de leurs moissons ; il aimait à bénir les petits enfants, à visiter les malades. Aussi ces voyages de paroisse à paroisse étaient-ils pour lui l'occasion de réceptions véritablement triomphales.

L'évêque d'Angers était naturellement généreux. Aussi les pauvres qui se présentaient à l'évêché n'étaient-ils jamais refusés et Sa Grandeur ne rougissait nullement de voir, chaque mois, des mendiants en haillons remplir le vestibule de l'évêché.

Le député

Les catholiques voulaient être représentés à la Chambre des députés par un défenseur autorisé des intérêts de la religion et du pays.

En 1871, M^r l'évêque d'Angers faillit être élu avec 68,358 voix ; le 6 juin 1880, les fidèles et vaillants Bretons l'éurent avec une imposante majorité.

On sait quel rôle M^r Freppel a joué dans les débats de la Chambre des députés, et l'on a peine à comprendre comment son activité pouvait suffire à de pareils travaux. Son mandat, qui l'amène au Palais-Bourbon, et qu'il remplit avec une conscience et une ardeur admirables, ne lui faisait pas négliger son diocèse dont les moindres soins étaient toujours réglés par lui-même.

M^r Freppel offrait donc le rare assemblage des plus nobles qualités et des dons de l'esprit les plus précieux, joints à une force corporelle peu commune, indispensable à un si grand et si incessant labeur.

On peut dire que, soit qu'on l'envisage comme pasteur de son troupeau, comme prédicateur éloquent ou comme orateur convaincant — s'il était toujours écouté de bonne foi — comme théologien et homme de science, comme patriote ardent et dévoué, comme homme politique éclairé, M^r Freppel a mérité toujours la plus grande admiration de tous les gens de cœur, de tous les esprits sincères.

INFORMATIONS

LA SUCCESSION LÉGISLATIVE DE M^r FREPPEL

Certains journaux républicains ont cru de voir parler, dès mercredi, de la succession législative de M^r Freppel.

Tout ce qu'on a pu dire, jusqu'à présent, sur le successeur désigné de M^r Freppel comme député de la troisième circonscription de Brest, est au moins prématuré.

La mort du regretté prélat est trop récente pour qu'on se soit déjà préoccupé du candidat qui sera appelé à recueillir son siège de député. On a prononcé, entre autres noms, celui de M^r Trégaro, évêque de Séez.

M^r Trégaro est Breton ; c'est un ancien amonier de la flotte, et la troisième circonscription de Brest se compose presque tout entière des communes du littoral.

Si donc c'est un évêque qui est désigné pour recueillir la succession électorale de M^r Freppel, M^r Trégaro paraît tout désigné. Mais il faudrait d'abord savoir si ce sera un évêque.

Les républicains paraissent le croire, puisqu'ils ont lancé dès mercredi, dans la circulation, la nouvelle de la candidature de M^r Turinaz, probablement en raison des récentes polémiques de presse auxquelles s'est mêlé M^r l'évêque de Nancy.

D'après les *Tablettes*, les députés de la droite verraient avec plaisir la candidature de M^r Perrault, évêque d'Autun, et membre de l'Académie, au siège de député devenu vacant dans le Finistère.

On comprendra que rien ne soit décidé avant les funérailles du regretté évêque d'Angers.

La candidature républicaine de M. Cheviloute, ancien député de la circonscription, a été écartée.

LES DÉCORÉS

M. Carnot, lieutenant au 27^e de ligne, est autorisé, par décret de son père, à porter les décorations de François-Joseph, de Léopold et du Danebrog : trois d'un coup ! M. Monier, chocolatier, libre-penseur, pourra porter en sautoir la croix de commandeur d'Isabelle la Catholique, et M. Radon, associé d'agence de change, la croix de chevalier du même ordre, mais à la boutonnière seulement.

Grand bien leur fasse à tous !

GROS LOT

Le gagnant du gros lot de 500,000 francs au tirage de Panama, est M. Denizot, marchand de vins à Croissy (Seine-et-Oise).

Agé de 45 ans, père de deux enfants, il vivra désormais de ses rentes.

Il avait dû reprendre son commerce à la suite d'une perte de dix mille francs sur le Panama et c'est le Panama qui fait aujourd'hui sa fortune.

UN TRAMWAY ATTAQUÉ

Nous voici revenus aux beaux jours de la forêt de Bondy.

En lisant le fait suivant, on croira peut-être que nous en avons emprunté le récit aux romans de Ponson du Terrail ou d'Émile Gabouriau.

Point du tout. L'aventure, pour être invraisemblable, n'en est pas moins authentique.

Au surplus voici la chose sans autre commentaire :

Le tramway qui fait le service de Montreuil à la place de la Nation suivait la rue du Pré, se dirigeant vers les fortifications, quand une bande de malfaiteurs se précipita à la tête des chevaux.

Le cocher descendit de son siège pour faire lâcher prise aux agresseurs, mais il fut roué de coups, à moitié assommé et laissé pour mort sur la place.

Le conducteur, arrivant au secours de son camarade, eut le même sort.

Alors les voyageurs, qui étaient nombreux, revenus de leur premier mouvement de stupeur, se mirent de la partie. Une bagarre s'ensuivit, mais les malfaiteurs, se voyant les plus faibles, ne tardèrent pas à prendre la fuite.

L'enquête a amené l'arrestation de deux des auteurs de cette audacieuse tentative : Albert Urié, âgé de vingt-trois ans, et Victoire Munié, âgé de seize ans.

Interrogés sur les motifs de leur attentat, ils ont répondu qu'ils avaient voulu « se faire la main » par un coup d'audace.

Voilà qui promet pour le jour où l'on rendra ces gredins à la circulation.

Chronique Locale ET DE LOUEST

La fête de Noël a attiré dans les églises de Saumur un grand concours de fidèles. A la messe de minuit, la foule a été plus considérable que jamais, et les messes, dites au milieu du plus religieux recueillement, ont été suivies de nombreuses communions.

Comme les années précédentes, dans diverses paroisses, des amateurs, véritables artistes, avaient promis leur concours pour donner plus d'éclat à la cérémonie ; mais, en raison du deuil qui afflige le diocèse d'Angers tout entier et qui est si vivement ressenti par toute notre population, les musiques ont été supprimées partout. Les fidèles, en adoration devant l'Enfant Jésus naissant, lui adressaient leurs prières pour le vénérable évêque dont la mort est un deuil pour la France et pour l'Eglise.

TEMPÉRATURE

Le temps rigoureux qui a sévi au début de la semaine a fait relâche pour la fête de Noël. Dans la journée de jeudi, le vent a tourné au midi, quelques gouttes de pluie ont tombé et le thermomètre s'est élevé de 9 degrés au-dessous de zéro à 4 au-dessus.

Il s'y est maintenu pendant toute la nuit de Noël et la journée. Les fidèles ne s'en trouvaient pas mal, si ce n'est qu'ils pataugeaient par trop dans une boue liquide retenue par les amoncellements de glace qui encombraient les rues.

Les glaçons qui se montraient en Loire jeudi larges et serrés, désagrégés par la pluie d'avant-hier, sont de beaucoup réduits en grandeur et en quantité. Mais ne vont-ils pas revenir ? Dès hier soir, le ciel s'est éclairci et la nuit dernière le thermomètre est descendu de nouveau à 2 degrés au-dessous. Au atten-

dant, aujourd'hui le vent reste au sud, le ciel brille et la température s'est sensiblement radoucie.

OBSÈQUES DE M^r FREPPEL

L'embaumement du corps de M^r Freppel a eu lieu jeudi matin seulement, et a été achevé avant midi par les docteurs Farge, Dezanneau et Thibault. Le cœur a été extrait et sera déposé dans le tombeau de M^r Freppel, inhumée dans la chapelle de la Retraite. Le corps embaumé a été transporté ensuite, après les prières de l'absoute, dans la crypte de l'évêché complètement tendue de draperies noires.

La figure pâlie a conservé presque toute sa plénitude. La tête est élevée et l'évêque paraît plutôt assis que couché. La foute est grande et incessante.

Les scellés ont été mis sur les meubles du cabinet de l'évêque.

Dans son testament, M^r Freppel institue pour légataires universels M^r Pessard et MM. Grimault, Thibault et Pinier. Dans un codicile spécial, il ajoute que, « si l'Alsace redevient jamais française, il demande que son cœur soit transporté, avec le corps de sa mère, sur le sol de son pays d'origine. »

Les obsèques, annoncées, chaque jour, par la grosse cloche du chapitre, seront célébrées, mardi 29 décembre. L'office commencera à 9 heures. La levée du corps sera faite à 10 heures.

M^r Freppel, revêtu de ses habits pontificaux, sera placé sur un lit mortuaire et porté en ville, le visage découvert.

Il sera ensuite rapporté à la cathédrale, pour être inhumé dans le caveau des évêques.

Les cérémonies seront présidées par M^r l'archevêque de Tours.

M^r Ferrata, nonce apostolique, et S. E. Rampola, cardinal ministre, ont adressé à MM. les vicaires-généraux des télégrammes de condoléances.

De toutes parts, arrivent des dépêches et des cartes.

NOTRE NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Nous avons annoncé, dans notre numéro de mardi dernier, la nomination, comme sous-préfet de Saumur, de M. Tillol, sous-préfet de Louviers.

M. Tillol, ancien officier de marine, est âgé de 43 ans. Entré dans l'administration le 24 mai 1877, avec le titre de sous-préfet de Rennes, il passa à Fougères au cours de la même année, fut nommé ensuite à Saint-Calais en 1883, et entra à la sous-préfecture de Louviers au mois de janvier 1887.

COLLÈGE DE SAUMUR

M. Roques, ex-professeur au collège de Parthenay, est nommé professeur d'anglais au collège de Saumur.

Dépôt de remonte d'Angers

Itinéraire du Comité d'achat pendant le mois de janvier 1892

Les réceptions auront lieu dans les localités de Maine-et-Loire ci-après :

Angers, lundi 11 et mercredi 27 janvier, à huit heures du matin.

Segré, mardi 12 janvier, à huit heures du matin.

Châteauneuf-sur-Sarthe, mercredi 13 janvier, à onze heures du matin.

Longué, jeudi 14 janvier, à onze heures et demie du matin.

Doué-la-Fontaine, vendredi 15 janvier, à une heure et demie du soir.

LE THOUREIL. — *Suicide*. — Dimanche dernier, le nommé Delahaye, propriétaire, âgé de 60 ans, s'est tiré un coup de fusil dans la région du cœur. La mort a été instantanée. On ignore la cause de ce suicide.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 26 décembre, 6^e représentation de *MISS HÉLYETT*, opérette nouvelle en 3 actes, de Maxime Boucheron, musique d'Audran.

Dimanche 27 décembre, *LES HUGUENOTS*, grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Théâtre de Saumur

Il sera dit que Saumur n'aura pu offrir la moindre pierre pour le monument d'Agar. Les vaillants artistes qui vont de ville en ville chanter la gloire de la grande tragédienne et recueillir de quoi perpétuer son souvenir, se heurtent parfois, hélas ! à des indifférences qu'Agar elle-même a rencontrées dans ses nombreuses pérégrinations.

Il nous souvient que *Phèdre*, *Polyeucte* ont subi à Saumur le même sort que *Les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, qu'une demi-salle à peine applaudissait lundi dernier sur notre scène.

Par cette dure saison, il est vrai, des artistes, même d'un grand renom, courent les risques de récolter coryzas et bronchites en place de grosses recettes. MM. Dumaine, Talbot, M^{me} Maljean, Brain et leurs camarades en ont fait la triste expérience dans notre département.

C'était cependant une représentation splendide et digne d'un meilleur sort que ces deux œuvres jouées par des artistes d'élite dont le talent est presque universel.

Dumaine, encore dans la splendeur de son grand talent, est bien le type du généreux et brave gentilhomme de George Sand comme il est celui du misérable de Victor Hugo, que nous applaudissions ici il y a quelques mois à peine...

A côté de ce maître de la scène française, d'autres plus jeunes, mais non moins méritants, ont partagé le succès et ont recueilli des ovations d'autant plus sincères que les vrais appréciateurs, toujours en petit nombre, ne prodiguent pas leurs bravos.

Un autre maître, Talbot, nous a montré combien est plus fine la perle, quand toutes ses facettes reluisent aux yeux. *Le Bonhomme Jadis*, de Murger, est une de ces perles. Mais combien aussi peuvent finement l'enchasser?...

Lundi prochain, nous aurons le *Trouvère*, ce solide opéra de Verdi dont tous les échos ont redit les airs mélodieux, et les orgues de Barbarie moulu les tremoli larmoyants. Cet opéra fera salle comble : il est très populaire, et, de plus, sera parfaitement interprété par la troupe d'Angers. NEMO.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Dimanche 27 décembre 1891, à 8 heures 1/4,

Seizième grand Concert (8^e année) offert par l'Harmonie Saumuroise, sous la direction de M. GOUBEAULT, à MM. les Membres fondateurs et souscripteurs, avec le concours de :

M^{lle} LAVIGNE, des Concerts du Conservatoire et des Concerts Colonne ;

M. FRÉMAUX, ancien violoncelle-solo de l'Opéra, chef d'orchestre de l'Association Artistique d'Angers.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE

1. *Marche Russe* (Ganne), par l'Harmonie Saumuroise.

2. *Air de Samson et Dalila* (Saint-Saëns), chanté par M^{lle} Lavigne.

3. *Romance* (Rabaud) ; *Tarentelle* (Dunkler), pour violoncelle et piano, par M. Frémaux.

4. *Le Credo d'amour*, monologue (Grenet-Dancourt), par M. Roger.

5. Grande fantaisie sur la *Traviata* (Allard), pour violon et piano, par M. Goubault.

6. Sixième air varié pour grande clarinette (Berr), par M. Muray.

7. Chansonnette comique.

8. *Rigoletto*, grande fantaisie (Verdi), par l'Harmonie Saumuroise.

2^e PARTIE

9. *Caprice*, polka pour clarinette (Mayeur), par l'Harmonie Saumuroise.

10. *Air de Sigurd* (Reyer) ; *Pauvres fous* (Tagliafico), chantés par M^{lle} Lavigne.

11. Introduction et polonaise (Dunkler), pour violoncelle et piano, par M. Frémaux.

12. *L'Arche de Noël*, monologue (Fabian André), par M. Roger.

13. *A Conté de Grand'mère* (Battanchon) ;

La Course à l'âne (Léonard), pour violon et piano, par M. Goubeault.

14. Chansonnette comique.

Ouverture des portes à 7 h. 3/4

AVIS. — On peut souscrire, dès aujourd'hui, chez M. Pilet-Bersoullé, marchand de musique, place de la Bilange.

Le prix de la souscription est fixé à 8 francs pour les deux concerts donnés au Théâtre. La carte donne droit à l'entrée pour la famille.

Pour les non-souscripteurs : Stalles d'Orchestre, Stalles et Loges de Balcon, Baïgnoires, 3 francs la place; Premières Loges, Pourtour, Parquet, 1 fr. 50 la place.

Le Bureau de location sera ouvert le dimanche 27 décembre, de 2 heures à 5 heures, au contrôle du Théâtre.

Les personnes qui désirent retenir des places à l'avance paieront un supplément de 50 centimes par place pour les Premières, et de 25 centimes pour les Secondes, location comprise.

Le chef de musique,
V. GOUBEAULT.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS
SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 27 décembre 1891, à 1 h. 1/2,
402^e Concert populaire

Avec le concours de MM. A. SAVARD, compositeur, premier prix de Rome, et G. RÉMY, violoniste, ex-violon solo des Concerts Colonne.

Programme

1. Ouverture des Noces de Figaro (Mozart).
2. Symphonie (A. Savard), dirigé par l'Auteur.
3. Concerto, pour violon avec accompagnement d'orchestre (Mendelssohn), M. G. Rémy.
4. Hymnène d'Esclarmonde (J. Massenet).
5. a. Préludio de la Sonate en mi violon seul (J. S. Bach); b. Romance en sol, violon et orchestre (Beethoven); c. Mouvement perpétuel (Paganini), M. G. Rémy.
6. Marche joyeuse (Chabrier).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 décembre 1891.

Malgré quelques réalisations à la veille des vacances de Noël, le marché conserve une allure très soutenue. Le 3 0/0 ancien reste à 93.30, le nouveau à 93.20 et le 4 1/2 à 103.05.

La Banque d'Angleterre, malgré un retrait d'or de 153,000 livres pour l'Allemagne, n'a pas élevé le taux officiel de son escompte. L'Italien est bien tenu à 92.47 en dépit des craintes de crises ministérielle. Le 3 0/0 Portugais dont le coupon sera mis en paiement le 1^{er} janvier cote 33 3/4. Les porteurs d'obligations portugaises 3 0/0, sont informés que le coupon à échéance du 1^{er} janvier, est payable à partir de cette date, aux caisses du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Crédit Industriel à Paris. L'Extérieur est l'objet d'offres de la part de ceux qui doutent du succès de l'emprunt intérieur de 250 millions. Les fonds Russes sont en reprise par suite de l'amélioration du Roable à 202 à Berlin.

Les sociétés de crédit ont une allure très soutenue, le Crédit Foncier, dont l'acompte à payer en janvier sur le dividende de 1891 est de 30 francs, se traite à 1245. La Banque de Paris est très ferme à 727. Le Crédit Lyonnais progresse à 802, le Crédit Mobilier à 163 et la Société Générale a des demandes à 475. Le Comptoir d'Escompte conserve difficilement le cours de 528.

La prime de 75 centimes dont bénéficient les obligations Jaffa à Jérusalem est la conséquence du classement obtenu par suite du succès de la souscription organisée par la société le Crédit.

L'obligation Immeubles de France cote 379.75.
L'obligation Linarès-Almería vaut 171.25.
Les Chemins Economiques sont à 404 fr.

Un plaisant, rencontrant dans la campagne un médecin avec un fasil sur le dos, lui demanda où il allait.

— Voir des malades ! répondit le docteur.

— Vous avez donc bien peur de les manquer ? s'écria l'autre.

Dernières Nouvelles

Paris, 26 décembre, 1 h. soir.

L'affaire de la rue du faubourg du Temple. — L'assassin Anastay a fait des aveux complets et est entré dans des détails sur la scène du crime. Il a témoigné un très vif repentir.
HAYAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. — Rideau : 8 h. 1/2
Direction : H. DAVID.

LUNDI 28 Décembre 1891

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de VERDI
La salle sera chauffée

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 113 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

UL GODET, propriétaire-gerant.

Imprimerie P. Godet

CARTES DE VISITE

1 fr. 50 - 2 fr. - 2 fr. 50

Boîte de 100 cartes et 100 enveloppes, 2 fr.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PILULES GICQUEL

PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires
Embarras d'estomac et d'intestins
Manque d'appétit
Maux de tête, Etourdissements
Congestions, Goutte
Douleurs, Rhumatismes

1:50 LA BOITE — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Abraham

MM. les créanciers de la faillite Abraham, marchand de porcs à Montilliers, sont invités à se présenter, le vendredi 8 janvier 1892, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(924) Le Greffier, COLLIN.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, et de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

VENTE

Aux enchères publiques

Le Samedi 9 Janvier 1892, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur,

1^o D'UNE MAISON

Sise à Saumur, chemin neuf de la Montée-du-Fort.

VALEUR LOCATIVE . . . 250 fr.

Mise à prix . . . 2,000 fr.

2^o D'une autre Maison

Sise à Saumur, rue St-Jean, n^o 52.

VALEUR LOCATIVE . . . 1,009 fr.

Mise à prix . . . 8,000 fr.

Et le DIMANCHE 10 JANVIER 1892, à la Mairie de Doué-la-Fontaine, à 4 heures de l'après-midi, par le ministère du même notaire, de :

DEUX MAISONS

Sises à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), rue Haute-Saint-Denis et rue de la Riffaudière.

VALEUR LOCATIVE . . . 240 fr.

Mise à prix . . . 2,000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à : 1^o M^e POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière; 2^o M^e LELIEVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le SAMEDI 23 JANVIER 1892, à midi, en l'étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE PROPRIÉTÉ

Sise à Champigny-le-Sec, commune de Souzay,

COMPRENANT :

1^o Une Maison Bourgeoise

Récemment restaurée, avec vastes servitudes, jardins et clos,

Le tout contenant 4 hectare.

2^o Un Clos de Vigne

Nommé Clos-de-Brulon,

Contenant 4 hectares environ,

LE TOUT APPARTENANT A M^{me} CHAMPNEUF

Sur la mise à prix de 20,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. TAVEAU, expert à Bagneux, ou à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIALE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE

PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard, près Saumur, ancienne route de Doué,

COMPRENANT :

Une MAISON d'habitation, cave, pressoir, jardin et vigne, le tout renfermé de murs et contenant environ 27 ares.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, à M. le Maire de Bagneux, ou à M^e HACAULT, notaire.

Étude de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur.

VENTE

De Vins

Le Dimanche 20 Décembre 1891, le Dimanche 27 Décembre 1891, et jours suivants ce dernier dimanche à midi,

AU

Château de Morains

Commune de Dampierre, après le décès de M. de FONTENAILLES,

De plusieurs Milliers de Bouteilles de VINS BLANCS des années 1870-1873-1874-1881 et 1884;

De plusieurs Tonnes de VINS ROUGES des années 1887-1890;

De vins mousseux

De partie de la Récolte de 1891 : 67 barriques de vins blancs de courts-bois, 1^{re} classe; — 23 barriques de vins blancs divers et 10 barriques de vins rouges.

Au comptant et 10 0/0 en sus sur frais.

S'adresser à M. TAVEAU, expert à Bagneux, et à M^e LELIEVRE, notaire. (885)

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

A Allonnes, en l'étude de M^e DENIEAU, notaire,

Le DIMANCHE 3 JANVIER 1892, à l'heure de midi,

UNE MAISON

Sise au bourg d'Allonnes,

DITE

L'HOTEL DE LA BOULE D'OR

Avec servitudes, cour et jardin, Le tout d'une contenance de 19 ares 63 centiares.

Loyer annuel, 450 francs.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit M^e DENIEAU, notaire. (884)

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

à l'amiable

BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1892

Maison de Commerce

A Saumur, rue St-Jean, 45

Occupée par M. Renard, marchand de chaussures.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n^o 4,

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

Maison avec Jardin

Au Pont-Fouchard.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

Un beau rez-de-chaussée, composée de cinq pièces, et deux belles pièces et un cabinet au premier étage, avec jolis petits parterres. Le tout dépendant d'une maison à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 27.

S'adresser, pour traiter, à M. GUSTAVE LEROY, propriétaire, à Saumur, même rue, n^o 29.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

AVIS

A partir du 2 janvier 1892, le cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillites, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, sera ouvert, tous les jours, de 1 h. à 2 h. et de 7 h. à 8 h. du soir, gratuitement, pour tous renseignements commerciaux, litigieux, etc.

Robes et Manteaux

M^{me} HERVÉ a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 28 décembre 1891, ses ateliers et salons de couture seront transférés, 6, rue d'Orléans, à Saumur, au premier étage.

JEUNE FEMME sachant travailler à l'aiguille ainsi qu'à la machine demande place.

Servirait comme femme de chambre, sait faire un petit ordinaire. Bonne référence.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à ser-
rente viagère sur somme d'argent ou maison.

S'adresser au bureau du journal.

ON RECOMMANDE, d'une façon spéciale, un brave homme sans emploi, honnête travailleur, peut être employé comme gardien, concierge, aide jardinier, manoeuvre, etc.

Excellentes références.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME DEMANDE une place dans un magasin pour la vente.

S'adresser au bureau du journal.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successor de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPECIALITÉ de DRAGEES pour BAPTÊMES

Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

Épicerie Parisienne

Rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier,

IMBERT ET FILS

EXPOSITION D'ARTICLES DE NOEL

Jésus, crèches, bûches, sabots, très grand choix de petits objets pour garnitures d'arbres.

CONFISERIE SURFINE

Fondants, marrons glacés, fruits confits, bonbons et fantaisie en chocolats de la maison Devinck de Paris.

A l'occasion du réveillon, la Maison IMBERT vient de recevoir une grande quantité de Pâtés de Foies gras truffés de Strasbourg et de Ruffec, Pâtés de gibiers de toutes sortes, Pâtés d'alouettes de Gringoire, de Pithiviers.

Vins secs et mousseux de Saumur, Graves, Barsac, Sauterne, Champagne.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelière, 29, à Saumur.

LEÇONS DE DANSES

J. Letournel, professeur au Collège des jeunes filles de Saumur, a l'honneur d'informer les habitants qu'il se tiendra à la disposition des familles, les Lundi et Samedi de chaque semaine.

S'adresser HOTEL DE LONDRES.

CIDRES

M^{re} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE

L. COCHET

20, Rue du Portail-Louis, Saumur

BAGUES

México-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces pour leur composition spéciale contre les Migraines, Rhumatismes, Affections névralgiques, Crampes, Intoxications métalliques, etc.

Bague simple et double courant similor, bague planche, double courant, plaque argent, forte.

Solidité - PRIX: 3 FRANCS - Garantie
Se méfier des contrefaçons.

LA
Régisse Sanguinède

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOEL

ARTICLES

De Luxe



DEMANDEZ LA BOITE
Grand Prix

P. ANDRIEUX

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

SPIRITUEUX

ET

LIQUEURS

Des Premières Marques

FRUITS A L'EAU-DE-VIE

Sirops et Punchs

Pour Bals et Soirées

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
POUR CADEAUX D'ÉTRENNES

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX
LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^r, Élève de Pleyel, Wolf et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est
épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

Pépinières Américaines au Sud-Ouest

DOMAINE de ST-SORLIN-sur-GIRONDE
Félix CARRIÈRE
Propriétaire, ancien élève de l'École Polytechnique
et Forestier, Membre du Comité Central du
Progylsarea de la Charente-Inférieure.

GREFFES DE L'ANJOU

Des CHARENTAIS, du BORDELAIS et du M D I (Reçoit exclusivement dans ses Pépinières
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs
CARRIÈRE, Royan (Charente-Inf.). Envoi franco sur demande du Catalogue ou Prix-Cour

FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

USINE DES HURAUDIÈRES
SAUMUR

M. GUÉNAULT FILS prévient MM. les Propriétaires de Vignobles qu'il tient à
leur disposition des Engrais spéciaux pour Vignes. La Maison ne
négligera rien pour mériter la confiance qui lui a été accordée jusqu'ici. Les
différents produits ont obtenu un Grand Prix, Médaille d'Or, à l'Exposition de
Saumur 1891.

Engrais pour Vignes selon la formule de M. GEORGES VILLE

6 0/0 d'acide phosphorique.
12 0/0 de potasse dont 10 provenant du carbonate de potasse et 2 du sulfate de
potasse.

40 0/0 de sulfate de chaux. — 48 fr. les 100 kil.

1,000 kil. à l'hectare.

Formule de l'Usine (Engrais complet)

2 1/2 0/0 d'azote organique (sang et viande desséchés).

1 0/0 d'azote nitrique.

8 0/0 d'acide phosphorique (à base organique provenant des os).

10 0/0 de potasse.

3 0/0 de fer pur. — 20 fr. les 100 kil.

125 grammes par pied de vigne tous les ans.

M. GUÉNAULT FILS recommande également son Engrais liquide pour
traitement des vignes et arbres fruitiers au prix de 45 fr. le fût de 180 litres.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MAIRE,